

Journée d'échanges EMPP - 31 mai 2024

Programme

8h45 - 9h15 café d'accueil des participants

9h15 - 12h35 séance plénière

animée par : Isabelle BENBOUABID et Elodie TARRAL,
Coordination Régionale des EMPP et PASS Occitanie.

9h15 - 9h30 : Allocution de Bienvenue

ARS Occitanie - Centre Hospitalier de Béziers - Hôpital Joseph DUCUING Toulouse

9h30 - 10h15 : Rapports d'Activité PIRAMIG et Nouveau Cahier des Charges des EMPP

Mme LUCCIONI Emma, DGOS, Chargée de mission santé mentale, Bureau prises en charge post-aiguës, santé mentale populations spécifiques et pathologies chroniques, Sous-direction de la régulation de l'offre de soins

10h15-11h : Clinique de la désocialisation

Sylvie ZUCCA, Psychiatre Unité Mobile Psychiatrie Précarité, PASS, auteur de "*Je vous salis ma rue, clinique de la désocialisation*", éd. Stock 2007.

11h00-11h45 : « Le Syndrome de Diogène, partage d'expériences »

Dr ZARHAOUI (Médecin Généraliste), Mme PARENT (IDE) -
Equipe Mobile Psycho-gérontologique, CH de Thuir

11h45-12h30 : La fonction de l'alcool dans un contexte de précarisation multi-dimensionnelle : quelle posture professionnelle adopter ?

Marie-Noëlle MAILLARD, MODUS BiBendi, Responsable de dispositifs de logement adapté et de projets santé, Bordeaux

Journée d'échanges EMPP - 31 mai 2024

Ateliers d'échanges de pratiques



2 sessions : 14h puis 15h20

1 ATELIER 1 LE SYNDROME DE DIOGÈNE

Comment définir, comprendre et intervenir face au syndrome de Diogène ? Comment accompagner les personnes identifiées par les EMPP tout en préservant le lien avec elles ? Quelle posture adopter pour les professionnels des EMPP ? Comment orienter ?

Objectif :

Donner des clés pour mieux appréhender cette pathologie, faciliter le consentement du patient et son orientation vers le soin.

3 ATELIER 3 : COMMENT RÉDUIRE LE CLIVAGE ENTRE SOCIAL ET PSYCHIATRIE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PATIENTS ?

Quelles sont les différentes raisons de ce clivage qui empêche l'accès aux soins ? En tant que professionnels des EMPP, comment participer à la réduction du clivage pour permettre une meilleure prise en compte des problématiques des plus précaires ? En quoi l'accompagnement des EMPP semble mieux correspondre à un public précarisé ? En quoi les EMPP représentent-elles des espaces de soin et de symbolisation psychique ? Comment transposer cet espace proposé dans les dispositifs de droit commun ? Est-ce possible ? Comment l'accompagner, le transformer ?

Objectifs :

- Réfléchir ensemble aux soins psy et sociaux proposés au regard de la multiplicité des formes de précarités
- Donner des clés pour faciliter la prise en charge des patients des EMPP en situation de grande précarité

2 ATELIER 2 QUAND LES ADDICTIONS RENCONTRENT LES TROUBLES MENTAUX ECHANGES DE PRATIQUES : QUELLES APPROCHES DES PROFESSIONNELS EN EMPP ?

Qu'entend-on par pathologie duelle ? Comment aborde-t-on cette double prise en charge ? Comment repérer les problématiques de comorbidités psychiatrie / addictions et mieux orienter ? Quelles sont les connaissances et compétences nécessaires à ce type de prise en charge ?

Objectif :

Identifier et intégrer les comorbidités des patients présentant des addictions et/ou des troubles psychiques et définir leur parcours de soins en lien avec les partenaires.

4 ATELIER 4 LE TRAVAIL DES PSYCHOLOGUES EN AHI - MESURE 9 DES ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE

Quelles sont les missions identifiées et comment sont-elles mises en œuvre ? Comment évaluer la pertinence des lieux d'intervention dans le temps ? Quelles sont les différentes organisations et articulations mises en place au sein des EMPP et ailleurs ? Quels sont les points forts de ces rattachements et les points de vigilance identifiés ? Ce type de rattachement permet-il de faciliter l'intégration de ces nouveaux professionnels dans le réseau ?

Objectif : Partager dans le cadre de ce temps d'échanges les pratiques en AHI des psychologues recrutés dans le cadre de la mesure 9 des Assises de la Santé mentale afin de faciliter la prise de poste de ces nouveaux professionnels.